

CRÉDOC

CONSOMMATION et MÔDES DE VIE

ISSN 0295-9976

N° 76 – 30 avril 1993

Une étude exploratoire du CRÉDOC en région Rhône-Alpes

L'environnement aux prises avec le développement local

Les discours sur l'environnement traduisent plus l'aspiration à un dynamisme économique local qu'un souci de conservation de la nature

Bruno Maresca, Guy Poquet

Au cœur des questions d'environnement il y a, aujourd'hui, l'idée que pour assurer le futur, il faut trouver la voie d'un développement économique garantissant à long terme la sauvegarde des équilibres de la planète. C'est l'idée du développement durable, idée séduisante mais qui semble à première vue bien théorique au-delà du cercle des experts internationaux. Elle est pourtant moins éloignée qu'il n'y paraît des préoccupations quotidiennes, qui sont celles des habitants, des acteurs économiques et politiques, confrontés à leur horizon local.

Dans le cadre d'une étude exploratoire du CRÉDOC, visant la construction d'indicateurs d'environnement, 200 personnes résidant dans des zones contrastées de la région Rhône-Alpes ont été longuement interrogées sur la manière dont elles se positionnaient par rapport à certains concepts concernant l'environnement. Au-delà du seul intérêt méthodologique, les réponses obtenues montrent comment habitants, élus locaux, militants d'associations, acteurs économiques, quand ils s'expriment sur leur environnement, s'intéressent moins à la nature en elle-même, qu'aux conditions du développement économique de leur région.

Des préoccupations d'environnement marquées par les contextes économiques régionaux

Les rapports entre perception de l'environnement et perception de l'économie locale sont étroits quelles que soient les régions. Dans des contextes aussi différents que l'espace rural, les centres urbains et les régions industrielles, le sens donné à l'environnement et à l'idée de nature diffèrent très sensiblement.

La perception de l'état de l'environnement oppose les régions rurales où l'espace naturel est une réalité proche et les

zones urbanisées où la nature n'est qu'une référence idéalisée. L'omniprésence, dans le paysage quotidien, d'espaces assimilables à la nature (terres agricoles, bois, montagnes...) favorise en général une perception positive de l'environnement. Pourtant l'environnement urbain n'est pas ressenti comme le repoussoir de l'espace naturel, et encore moins comme un cadre de vie défavorable. Ce sont plutôt les espaces marqués par des sources de pollution im-

Les oppositions aux installations et infrastructures, sources de nuisances, sont à relativiser

*Proportion des personnes favorables à l'implantation dans leur région **

d'une station d'épuration des eaux usées	87 %
d'une usine d'incinération des déchets	65 %
d'une zone industrielle	59 %
d'une ligne TGV	50 %
d'une autoroute	35 %
d'un site de stockage des déchets	23 %
d'une centrale nucléaire	11 %

Les pourcentage d'acceptabilité d'installations à risques ou sources de nuisances ne sont pas aussi faibles qu'on pourrait le supposer a priori : l'enquête du CRÉDOC montre que les préoccupations économiques locales amènent à relativiser l'idéal de protection de la nature.

Source : CRÉDOC - Pré-Enquête 1992

portantes et bien identifiées qui génèrent le plus d'inquiétudes sur l'état de l'environnement.

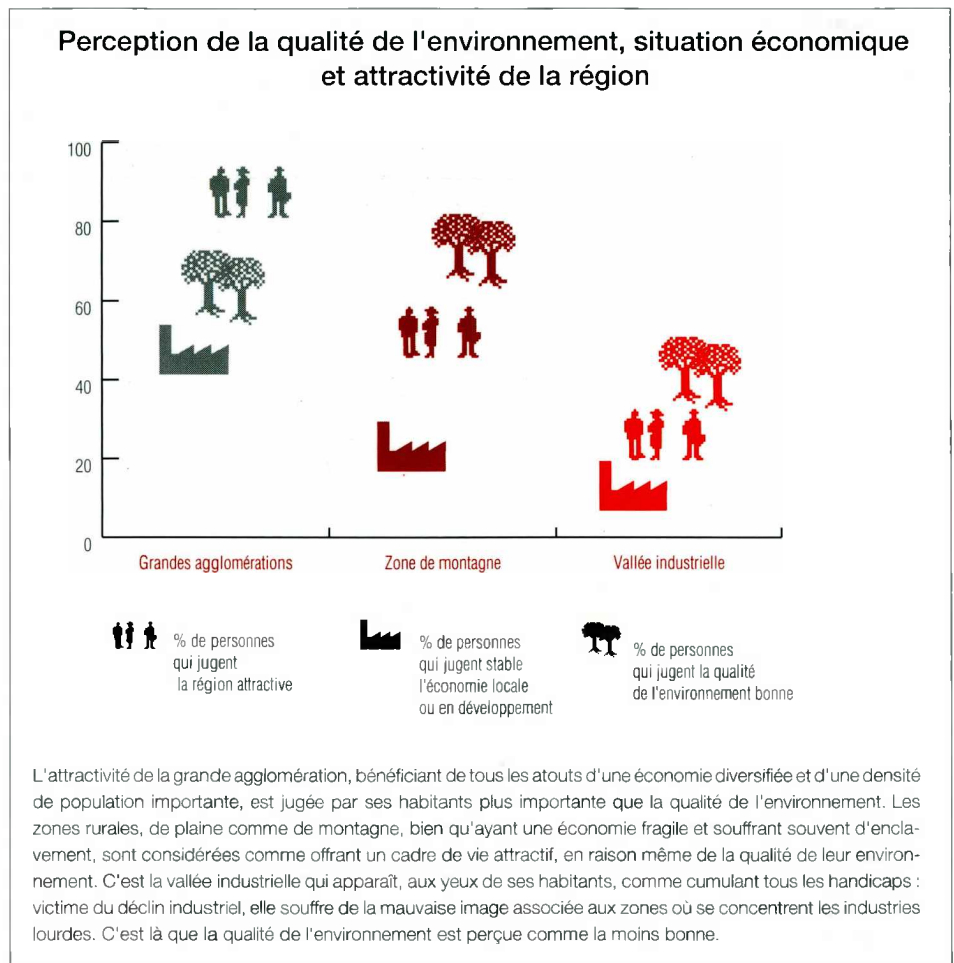
Quand environnement et cadre de vie sont perçus comme dégradés ou menacés, c'est aux activités économiques, notamment industrielles, et à l'urbanisation que l'on en attribue le plus souvent la responsabilité. Dans ce cas, c'est moins l'état du milieu naturel qui retient l'attention que l'existence de sources de pollution ou de risques manifestes. Les "points noirs" sont alors au centre des discours sur l'environnement.

A l'opposé, quand l'environnement est jugé satisfaisant (ce qui est d'ailleurs l'opinion de deux tiers des personnes interrogées), le développement économique ne paraît pas incompatible avec le respect de l'environnement et la protection de la nature.

Une économie florissante est favorable à l'environnement...

Les deux tiers des personnes satisfaites de leur environnement pensent que le développement économique a un rôle positif sur l'état de cet environnement. Elles ne sont environ qu'un tiers parmi celles qui jugent leur environnement seulement acceptable, ou quand celui-ci leur apparaît plutôt dégradé.

Quand l'environnement est jugé satisfaisant, ce sont les problèmes de conservation de la faune, de la flore et du pay-



sage qui sont ressentis comme le plus sensibles. Pour ceux qui ont une perception de leur milieu plus négative, la qualité de l'eau, de l'air, les déchets, le bruit sont les problèmes jugés le plus cruciaux.

La préoccupation de la qualité de l'environnement est directement influencée par la perception de la situation économique locale et notamment de son dynamisme : ce lien s'exprime clairement à

travers le degré d'acceptabilité d'installations réputées à risques ou pouvant être sources de nuisances.

La conscience de résider dans un environnement privilégié accentue les attitudes d'opposition à l'implantation de ce type d'équipements. Ainsi, parmi les personnes qui jugent leur environnement très satisfaisant, plus de 9 sur 10 se déclarent opposées à l'installation dans leur région d'un site de stockage de déchets ou d'une centrale nucléaire.

Relation entre la perception de la qualité de l'environnement et l'acceptation d'installations à risques ou sources de nuisance

Perception de la qualité de l'environnement

Proportion de personnes acceptant *	Très satisfaisant	Satisfaisant	Acceptable	Insatisfaisant
Une centrale nucléaire	8	9	10	27
Un site de stockage de déchets	9	25	24	33
Une autoroute	35	39	38	20
Une ligne de TGV	33	54	48	67

Guide de lecture : 8% de personnes estimant la qualité de leur environnement très satisfaisante se déclarent prêtes à accepter l'installation d'une centrale nucléaire dans leur région.

* Ces chiffres sont des ordres de grandeur.

Source : CREDOC - Pré-Enquête 1992

On constate que ces manifestations de rejet diminuent à mesure que la qualité de l'environnement est perçue d'une manière moins favorable. Chez ceux qui résident dans un milieu naturel dégradé (qu'il s'agisse d'espaces sur-industrialisés ou de vallées de vieille industrie en déclin), le degré d'acceptabilité d'installations à risques apparaît étonnamment élevé. Un tiers des personnes non satisfaites de la qualité de leur environnement sont prêtes à accepter qu'on stocke des déchets dans leur région et plus d'un quart qu'on y construise une centrale nucléaire.

...mais les difficultés économiques relèguent l'environnement au second plan

Le souci d'implanter des activités nouvelles, même dans un tissu déjà fortement urbanisé et industrialisé, prime par rapport aux objectifs de protection de la nature. Il s'agit avant tout de créer ou de maintenir des emplois et, par là même, de maintenir ou de ressusciter le dynamisme économique local dans un contexte de crise.

Les attitudes à l'égard du passage des autoroutes et du TGV l'illustrent bien. Le TGV est perçu comme un équipement qui serait plus favorable à l'économie locale et plus structurant : on constate qu'il est d'autant plus souhaité que le contexte local est défavorisé sur le plan économique comme sur le plan de la nature. L'autoroute, au contraire, est un aménagement qui ne paraît pas favorable à l'échelle du développement local. Il est refusé par une majorité, notamment dans les contextes les moins favorisés, comme si l'on craignait qu'elle condamne la région à n'être qu'un lieu de passage, de traversée sans escale, la laissant à l'écart des pôles principaux de développement régional.

La hiérarchie établie par les personnes interrogées entre les différents types d'équipements ou d'installations dont le voisinage n'est pas facilement accepté, montre bien que l'idéal écologique de la conservation des ressources et de l'espace naturels est toujours mis en balance avec les préoccupations du développement économique.

Les habitants exagèrent les risques, les élus locaux les minimisent

Pour les habitants, les phénomènes les moins bien cernés apparaissent comme le plus menaçants. L'idée que la qualité de l'air se dégrade, ou que la faune dis-

paraît, inquiète nettement plus que la pollution de l'eau et le bruit.

C'est aussi dans ces domaines, notamment la pollution de l'air, que les habitants ont le sentiment d'être le moins bien informés. Pour eux, les problèmes d'environnement sont d'abord des menaces associées aux grands foyers de pollution industrielles, aux concentrations urbaines, ou aux grandes voies de communication. Toutefois, la familiarité avec ces sources de dégradation engendre une accoutumance et une capacité d'adaptation qui conduisent à beaucoup relativiser l'importance de la sensibilité aux questions d'environnement.

Les élus ont une attitude diamétralement opposée. Bien que plus informés des sources de pollution et des systèmes de contrôles existants, ils minimisent volontiers, au moins dans les discours qu'ils tiennent en public, les risques que font courir, aux populations, les dégradations de l'environnement.

Cette opposition s'explique par des degrés d'information très différents, infor-

mation qui passe essentiellement, pour les habitants, par la presse régionale, voire les publications des collectivités locales. Les acteurs économiques et les militants d'associations sont ceux qui mobilisent le plus de canaux d'information et qui diversifient le plus leurs sources. Leurs jugements sont souvent mieux informés et de ce fait plus nuancés. Les élus mobilisent des sources très spécialisées, notamment les données techniques des organismes publics; mais leurs canaux d'information sont en nombre plus limité, et les médias n'en font pas vraiment partie. A la différence des militants d'associations, les hommes politiques ne sont pas les acteurs qui recherchent le maximum d'informations sur l'état et les problèmes de l'environnement.

Quelle que soit la manière avec laquelle on examine le contenu des représentations dans ce domaine, on arrive à la conclusion que, pour les Français, l'environnement n'est qu'un aspect d'une préoccupation autrement plus sensible, celle du développement économique local et régional. ■

Les menaces de la dégradation de l'environnement sur la santé de l'homme

Proportion de personnes estimant que les sources de dégradation
des paramètres évoqués menacent la santé de l'homme*

	Air	Eau	Bruit	Faune
Habitants	66	50	50	60
Militants d'associations	45	46	46	74
Acteurs économiques	18	45	43	59
Élus	7	20	22	38

Proportion de personnes estimant disposer d'une information suffisante*

	Air	Eau	Faune
Habitants	25	47	38
Militants d'associations	27	48	55
Acteurs économiques	12	52	44
Élus	33	88	44

Guide de lecture : 66% des habitants estiment que la dégradation de l'air menace la santé de l'homme, mais ils ne sont que 25% à penser disposer d'une information suffisante sur ce sujet.

* Ces chiffres sont des ordres de grandeur.

Pour parler d'environnement, l'espace local constitue la principale référence

Chaque contexte local, chaque espace géographique influencent la manière de se représenter l'environnement. Dans les régions où l'espace naturel a une présence concrète, c'est le souci de la nature dans sa dimension "rurale" qui détermine les discours: les questions d'environnement sont pensées à l'échelle des petites régions naturelles (le "pays", la "vallée", le "massif", etc.).

Dans les grandes agglomérations, cette nature concrète s'efface derrière l'abstraction des grands équilibres naturels dont il faut assurer la permanence (l'air, l'eau, le paysage): pour les citadins les questions d'environnement se situent plus souvent à l'échelle des grandes régions de l'aménagement du territoire. Dans les zones, enfin, où les activités industrielles sont omniprésentes, c'est moins la nature qui préoccupe les habitants que des sources de pollution très localisées, et leurs menaces pour la santé: les problèmes d'environnement y sont d'abord des questions communales.

L'espace de référence pour évoquer l'environnement *

« Pour parler de l'environnement, à quel espace faites-vous référence ? »

	Zone de montagne	Vallée industrielle	Grande agglomération
La commune	17	39	18
La région naturelle (ou entité spatiale*)	49	26	35
Le département	17	13	11
La région administrative	17	22	36
Total	100	100	100

* Agglomération urbaine, bassin industriel...

Guide de lecture : 17 % de personnes habitant une zone de montagne déclarent faire référence à leur commune quand ils parlent d'environnement

* Agglomération urbaine, bassin industriel...

Guide de lecture : 3 % de militants d'associations déclarent faire référence à leur commune quand ils parlent d'environnement. Aucun élu local ne fait référence à son département.

* Ces chiffres sont des ordres de grandeur.

	Habitants	Militants	Acteurs éco	Élus
La commune	43	3	14	28
La région naturelle (ou entité spatiale*)	25	45	57	50
Le département	16	23	5	0
La région administrative	16	29	24	22
Total	100	100	100	100

Source : Pré-Enquête CRÉDOC 1992

Dans tous les cas, ce n'est pas la sensibilité à l'espace naturel qui détermine la perception des problèmes d'environnement, mais plutôt la référence à un espace fait de circulations et d'activités, qui, pour les habitants, correspond au cadre de vie, et, pour les acteurs économiques et politiques, à l'espace régional. Cet espace de référence, intermédiaire entre le microcosme communal et la grande région, est le niveau de l'activité économique concrète des réseaux d'infrastructures régulièrement utilisés, du tissu des services, mais aussi des relations intercommunales.

La perception des questions d'environnement ne renvoie ni à une dimension naturaliste, ni à un cadre administratif (tel le département), mais plutôt à l'espace des enjeux d'aménagement économique.

Pour en savoir plus

Toutes les données évoquées ci-dessus sont extraites de : Guy Poquet, Bruno Maresca, Christophe Fourel. *Étude exploratoire pour l'élaboration d'indicateurs sur la qualité de la vie et sur l'environnement en région Rhône-Alpes*. CRÉDOC. Janvier 1993.

On peut aussi consulter :

● Georges Hatchuel, Guy Poquet. *Indicateurs sur la qualité de vie et sur l'environnement*. Cahier de recherche du CRÉDOC n° 36. Mai 1992.

● Ariane Dufour. *La dégradation de l'environnement : des opinions aux actions*. Collection des rapports du CRÉDOC, n° 107. Octobre 1992.

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret,
75013 Paris
Tél. : (1) 40 77 85 00

Diffusion par abonnement
uniquement 160 francs par an
Environ 10 numéros

Commission paritaire
n° 2193 - AD/PC/DC

Réalisation : La Souris
45 21 09 61